

Commission spécialisée de terminologie et de néologie
dans le domaine de l'environnement

Vocabulaire de l'environnement

2012

Termes, expressions et définitions
publiés au *Journal officiel*

<http://franceterme.culture.fr/FranceTerme>

accumulation biologique

Forme abrégée : accumulation, n.f

Domaine : Biologie-Environnement.

Voir : bioaccumulation.

Source : Journal officiel du 4 février 2010

anaérocombustion, n.f.

Domaine : Énergie-Environnement.

Définition : Procédé de combustion pour la production d'énergie, dans lequel on utilise comme comburant, à la place de l'air, un oxyde métallique régénéré périodiquement.

Note : L'anaérocombustion permet d'obtenir un flux de dioxyde de carbone (CO₂) exempt d'azote, plus facile à récupérer et à conditionner pour le transport et le stockage. Elle fait partie des procédés dits du « charbon propre ».

Voir aussi : oxycombustion.

Équivalent étranger : chemical looping combustion (CLC).

Source : Journal officiel du 6 septembre 2008

amplification biologique

Forme abrégée : amplification, n.f.

Domaine : Biologie-Environnement.

Voir : bioamplification.

Source : Journal officiel du 4 février 2010

analyse du cycle de vie d'un produit

Forme abrégée : analyse du cycle de vie (ACV).

Domaine : Environnement.

Définition : Évaluation des effets directs ou indirects d'un produit sur l'environnement, depuis l'extraction des matières premières qui entrent dans sa composition jusqu'à son élimination.

Note :

1. L'analyse du cycle de vie, qui recense et quantifie les flux physiques de matière et d'énergie associés à chaque étape de la vie d'un produit, peut également être appliquée à un service.
2. Le terme « écobilan » subsiste dans certaines zones francophones.

Équivalent étranger : life cycle analysis (LCA), life cycle assessment (LCA).

Source : Journal officiel du 4 février 2010

audit environnemental

Domaine : Environnement.

Définition : Évaluation du fonctionnement et de l'efficacité d'un système de gestion mis en place en vue d'assurer la protection de l'environnement.

Note : L'audit environnemental est conduit en référence aux règlements, aux normes ou aux bonnes pratiques professionnelles.

Équivalent étranger : environmental audit, environmental auditing.

Source : Journal officiel du 4 février 2010

bioaccumulation, n.f.

Domaine : Biologie-Environnement.

Synonyme : accumulation biologique, accumulation, n.f.

Définition : Processus selon lequel une substance polluante présente dans un biotope pénètre et s'accumule dans tout ou partie d'un être vivant et peut devenir nocive ; par extension, le résultat de ce processus.

Voir aussi : bioamplification, biotope.

Équivalent étranger : bioaccumulation.

Source : Journal officiel du 4 février 2010

bioamplification, n.f.

Domaine : Biologie-Environnement.

Synonyme : amplification biologique, amplification, n.f.

Définition : Processus selon lequel la concentration d'une substance présente dans un biotope augmente tout au long d'une chaîne alimentaire ; par extension, le résultat de ce processus.

Voir aussi : bioaccumulation, biotope.

Équivalent étranger : biological magnification, biomagnification.

Source : Journal officiel du 4 février 2010

biocénose, n.f.

Domaine : Biologie-Environnement.

Définition : Ensemble des êtres qui vivent dans les mêmes conditions de milieu, dans un espace donné.

Voir aussi : biotope, écosystème.

Équivalent étranger : biocoenosis.

Source : Journal officiel du 4 février 2010

biodégradabilité, n.f.

Domaine : Environnement.

Définition : Qualité d'une substance biodégradable.

Note : La biodégradabilité s'apprécie en prenant en compte à la fois le degré de décomposition d'une substance et le temps nécessaire pour obtenir cette décomposition.

Voir aussi : biodégradable.

Équivalent étranger : biodegradability.

Source : Journal officiel du 12 avril 2009

biodégradable, adj.

Domaine : Environnement.

Définition : Se dit d'une substance qui peut, sous l'action d'organismes vivants, se décomposer en éléments divers dépourvus d'effet dommageable sur le milieu naturel. *Voir aussi* : biodégradabilité.

Équivalent étranger : biodegradable.

Source : Journal officiel du 12 avril 2009

biodiversité, n.f.

Domaine : Environnement-Sciences de la nature.

Synonyme : diversité biologique.

Définition : Diversité des organismes vivants, qui s'apprécie en considérant la diversité des espèces, celle des gènes au sein de chaque espèce, ainsi que l'organisation et la répartition des écosystèmes.

Note : Le maintien de la biodiversité est une composante essentielle du développement durable.

Voir aussi : développement durable.

Équivalent étranger : biodiversity.

Source : Journal officiel du 12 avril 2009

biotope, n.m.

Domaine : Biologie-Environnement.

Définition : Aire géographique caractérisée par des conditions climatiques et physicochimiques homogènes permettant l'existence d'une faune et d'une flore spécifiques. *Voir aussi* : biocénose, écosystème.

Équivalent étranger : biotope.

Source : Journal officiel du 4 février 2010

cadrage, n.m.

Domaine : Environnement.

Définition : Étape initiale d'une évaluation environnementale, qui détermine les facteurs à analyser et le type d'informations à recueillir pour mener celle-ci à bien. *Voir aussi* : filtrage.

Équivalent étranger : scoping.

Source : Journal officiel du 6 septembre 2008

captage et stockage du CO2

Abréviation : CSC.

Domaine : Énergie-Environnement.

Définition : Processus consistant à recueillir le dioxyde de carbone (CO2) produit dans des usines ou des centrales électriques et à le transporter dans un lieu de stockage afin d'en empêcher la diffusion dans l'atmosphère.

Équivalent étranger : CO2 capture and sequestration (CCS), CO2 capture and storage (CCS).

Source : Journal officiel du 6 septembre 2008

changement climatique

Domaine : Environnement.

Définition : Variation du climat due à des facteurs naturels ou humains.

Voir aussi : changement climatique anthropique.

Équivalent étranger : climate change.

Source : Journal officiel du 12 avril 2009

changement climatique anthropique

Domaine : Environnement.

Définition : Évolution du climat venant s'ajouter à ses variations naturelles, qui est attribuée aux émissions de gaz à effet de serre engendrées par les activités humaines, et altérant la composition de l'atmosphère de la planète.

Note :

1. On désigne souvent le « changement climatique anthropique » par la forme abrégée « changement climatique ».
2. Les phénomènes actuellement observés et faisant l'objet de prévisions sont en particulier l'élévation du niveau des mers, la modification des régimes de précipitations qui entraîne sécheresses et inondations accrues, ou la multiplication à l'échelle régionale de manifestations climatiques extrêmes (tempêtes, ouragans et canicules).

Voir aussi : changement climatique.

Équivalent étranger : anthropogenic climate change, man-made climate change.

Source : Journal officiel du 12 avril 2009

cindynique, n.f.

Domaine : Environnement/Risques.

Définition : Étude des risques et des situations dangereuses qui prend en compte les aspects techniques, humains et organisationnels liés à une activité donnée.

Équivalent étranger : cindynics.

Source : Journal officiel du 4 février 2010

cogénération, n.f.

Domaine : Énergie.

Définition : Production simultanée d'électricité et de chaleur utile.

Équivalent étranger : CHP generation, combined heat and power generation (CHPG).

Source : Journal officiel du 4 février 2010

compensation écologique

Domaine : Environnement/Aménagement du territoire.

Définition : Ensemble d'actions en faveur de l'environnement permettant de contrebalancer les dommages causés par la réalisation d'un projet qui n'ont pu être évités ou limités.

Note : La compensation écologique peut consister en la protection d'espaces naturels, la restauration, la valorisation ou la gestion dans la durée d'habitats naturels.

Voir aussi : mesure compensatoire.

Équivalent étranger : environmental offset, offset.

Source : Journal officiel du 4 février 2010

compostage, n.m.

Domaine : Environnement/Déchets.

Définition : Traitement biologique de déchets organiques par fermentation aérobie permettant d'obtenir du compost.

Note : Le terme « compostage » désigne, dans son acception première, l'amendement des terres à l'aide de compost.

Équivalent étranger : composting.

Source : Journal officiel du 12 avril 2009

développement durable

Domaine : Tous domaines.

Définition : Politique de développement qui s'efforce de concilier la protection de l'environnement, l'efficacité économique et la justice sociale, en vue de répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de satisfaire les leurs.

Note :

1. Le développement durable est une finalité dont la réalisation peut faire l'objet de différentes stratégies.
2. Le développement durable peut concerner les activités d'une entité territoriale aussi bien que celles d'une entreprise ou d'un groupe social.

Équivalent étranger : sustainable development.

Source : Journal officiel du 12 avril 2009

Diatomiste, n. m.

Domaine : Biologie-Environnement.

Définition : Hydrobiologiste spécialiste des diatomées.

Note : Les diatomées sont des algues brunes unicellulaires, utilisées notamment comme indicateurs de la qualité de l'eau.

Équivalent étranger : diatomist.

Source : Journal officiel du 4 février 2010

dispositif de quotas d'émission cessibles

Domaine : Environnement.

Définition : Système imposant aux entreprises des quotas limitant leurs émissions dans l'atmosphère de gaz à effet de serre, tout en leur permettant de vendre leurs droits surnuméraires à d'autres entreprises.

Voir aussi : quota d'émission de gaz à effet de serre.

Équivalent étranger : cap-and-trade programme (GB), cap-and-trade scheme (EU), cap-and-trade system.

Source : Journal officiel du 13 juillet 2012

diversité biologique

Domaine : Environnement-Sciences de la nature.

Voir : biodiversité.

Source : Journal officiel du 12 avril 2009

écobénéfice, n.m.

Domaine : Environnement-Économie générale.

Définition : Conséquence avantageuse pour l'environnement d'une mesure, d'un dispositif ou d'un service à caractère économique ou social.

Équivalent étranger : environmental ancillary benefit.

Source : Journal officiel du 13 juillet 2012

écocertification, n.f.

Domaine : Environnement.

Définition : Procédure qui garantit qu'un produit ou un procédé de fabrication prend en compte, selon un cahier des charges correspondant, la protection de l'environnement ; par extension, la garantie elle-même.

Note : L'écocertification implique de la part des opérateurs économiques une adhésion volontaire au cahier des charges.

Équivalent étranger : environmental certification, green certification.

Source : Journal officiel du 4 février 2010

écocité, n.f.

Domaine : Environnement-Urbanisme.

Définition : Ville aménagée et gérée selon des objectifs et des pratiques de développement durable qui appellent l'engagement de l'ensemble de ses habitants.

Note : On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « ville durable ».

Voir aussi : développement durable, écoquartier.

Équivalent étranger : ecocity, sustainable city.

Source : Journal officiel du 19 février 2012

écoconception, n.f.

Domaine : Environnement.

Définition : Conception d'un produit, d'un bien ou d'un service, qui prend en compte, afin de les réduire, ses effets négatifs sur l'environnement au long de son cycle de vie, en s'efforçant de préserver ses qualités ou ses performances.

Équivalent étranger : ecodesign, green design, sustainable design.

Source : Journal officiel du 4 février 2010

écodéveloppement, n.m.

Domaine : Environnement.

Définition : Mode de développement fondé sur le respect de l'environnement.

Note : L'écodéveloppement est une des composantes du développement durable.

Voir aussi : développement durable.

Équivalent étranger : ecodevelopment.

Source : Journal officiel du 4 février 2010

éco-industrie, n.f.

Domaine : Environnement.

Définition : Industrie qui propose des produits ou des prestations ayant pour objet d'améliorer ou de protéger l'environnement, ou qui utilise des procédés favorables à l'environnement.

Équivalent étranger : ecoindustry.

Source : Journal officiel du 4 février 2010

écoquartier, n.m.

Domaine : Environnement-Urbanisme.

Définition : Zone urbaine aménagée et gérée selon des objectifs et des pratiques de développement durable qui appellent l'engagement de l'ensemble de ses habitants.

Voir aussi : développement durable, écocité.

Équivalent étranger : ecodistrict.

Source : Journal officiel du 19 février 2012

écosystème, n.m.

Domaine : Biologie-Environnement.

Définition : Unité écologique fonctionnelle formée par le biotope et la biocénose, en constante interaction.

Voir aussi : biocénose, biotope.

Équivalent étranger : ecosystem.

Source : Journal officiel du 4 février 2010

écotechnologie, n.f.

Domaine : Environnement.

Synonyme : technologie environnementale.

Définition : Ensemble des procédés industriels qui visent à prévenir ou réduire les effets négatifs sur l'environnement des produits à chaque stade de leur cycle de vie, ainsi que des activités humaines.

Note : Ces procédés permettent une utilisation plus économe des ressources ou ont des effets moins polluants.

Voir aussi : écotechniques de l'information et de la communication.

Équivalent étranger : clean tech, clean technology, ecotechnology, green technology.

Source : Journal officiel du 4 février 2010

écotoxicologie, n.f.

Domaine : Environnement.

Définition : Branche de la toxicologie qui étudie les effets directs et indirects des polluants sur l'environnement.

Note : L'écotoxicologie étudie notamment le transfert des polluants dans les biotopes et les biocénoses, ainsi que leurs transformations et leurs effets sur les organismes vivants et sur les processus écologiques fondamentaux.

Voir aussi : biocénose, biotope.

Équivalent étranger : ecotoxicology.

Source : Journal officiel du 4 février 2010

écotype, n.m.

Domaine : Biologie-Environnement.

Définition : Ensemble des caractères distinctifs d'une population géographiquement localisée d'une même espèce animale ou végétale, qui résultent de la sélection naturelle liée aux facteurs du milieu.

Équivalent étranger : ecotype.

Source : Journal officiel du 4 février 2010

effet de serre

Domaine : Environnement.

Définition : Phénomène d'échauffement de la surface de la Terre et des couches basses de l'atmosphère, dû au fait que certains gaz de l'atmosphère absorbent et renvoient une partie du rayonnement infrarouge émis par la Terre, ce dernier compensant le rayonnement solaire qu'elle absorbe elle-même.

Note :

1. Les gaz qui provoquent ce phénomène, tels que la vapeur d'eau, le dioxyde de carbone ou le méthane, sont appelés « gaz à effet de serre ».
2. Un effet de serre existe également sur des planètes telles que Vénus et Mars.
3. L'expression « effet de serre » est employée usuellement dans le sens d'« effet de serre anthropique », qui désigne le réchauffement global du climat attribué à l'augmentation de la concentration des gaz à effet de serre, résultant de l'accroissement de leurs émissions dues aux activités humaines.

Voir aussi : changement climatique anthropique.

Équivalent étranger : greenhouse effect.

Source : Journal officiel du 4 février 2010

empreinte écologique

Domaine : Environnement-Économie générale.

Définition : Indicateur qui évalue les ressources naturelles nécessaires pour produire ce que consomment un individu, une population ou une activité et pour assimiler les déchets correspondants, en les ramenant conventionnellement à la surface de la Terre qui permet de les fournir.

Note : L'empreinte écologique peut être utilisée parallèlement à l'étude comparative des produits intérieurs bruts.

Équivalent étranger : ecological footprint.

Source : Journal officiel du 13 juillet 2012

empreinte en eau

Domaine : Environnement.

Définition : Estimation du volume d'eau utilisé durant le cycle de vie d'un produit, depuis l'extraction des matières qui le composent jusqu'à son élimination.

Note : On peut aussi parler de l'empreinte en eau d'une personne, d'un service, d'une institution, d'une région ou d'un pays, qui est évaluée en déterminant la somme des empreintes en eau des produits qu'ils consomment pendant une période donnée.

Voir aussi : empreinte écologique.

Équivalent étranger : water footprint

Source : Journal officiel du 13 juillet 2012

étude de dangers

Domaine : Environnement/Risques.

Définition : Étude précisant l'ensemble des risques auxquels se trouvent exposés, lors d'un accident d'origine interne ou externe, les personnes et les biens situés à l'intérieur ou à proximité d'une installation, ainsi que les dommages qui en résultent pour l'environnement. *Note* : L'étude de dangers identifie les sources de dangers et expose les scénarios d'accident. Elle comporte une analyse des mesures propres à réduire la probabilité et les conséquences des accidents.

Équivalent étranger : safety report.

Source : Journal officiel du 12 avril 2009

étude d'impact sur l'environnement

Abréviation : EIE. *Forme abrégée* : étude d'impact. *Domaine* : Environnement.

Synonyme : étude d'incidences sur l'environnement (EIE), étude d'incidences.

Définition : Étude préalable à la mise en oeuvre de programmes ou de plans et à la réalisation d'équipements, qui permet d'estimer leurs effets probables sur l'environnement.

Note :

1. L'étude d'impact sur l'environnement relève de la responsabilité du maître d'ouvrage
2. L'étude d'impact sur l'environnement permet notamment de justifier le parti retenu et de préciser les mesures envisagées tendant à supprimer, réduire ou compenser les dommages éventuels liés à un projet.
3. L'étude d'impact sur l'environnement est nécessaire à l'évaluation environnementale.

Voir aussi : évaluation environnementale.

Équivalent étranger : environmental impact assessment (EIA)

Source : Journal officiel du 4 février 2010

étude d'incidences sur l'environnement

Abréviation : EIE.

Forme abrégée : étude d'incidences.

Domaine : Environnement.

Voir : étude d'impact sur l'environnement.

Source : Journal officiel du 4 février 2010

évaluation d'incidences sur l'environnement

Abréviation : EIE.

Domaine : Environnement.

Voir : évaluation environnementale.

Source : Journal officiel du 4 février 2010

évaluation environnementale

Domaine : Environnement.

Synonyme : évaluation d'incidences sur l'environnement (EIE).

Définition :

1. Mise en oeuvre des méthodes et des procédures permettant d'estimer les conséquences sur l'environnement d'une politique, d'un programme ou d'un plan, d'un projet ou d'une réalisation ; par extension, le rapport qui en rend compte.
2. Avis émis sur l'étude d'impact sur l'environnement, afin d'en vérifier la qualité et d'apprécier comment les incidences négatives sur l'environnement sont effectivement annulées, réduites ou compensées.

Voir aussi : étude d'impact sur l'environnement, mesure compensatoire.

Équivalent étranger : environmental impact assessment (EIA)

Source : Journal officiel du 4 février 2010

filtrage, n.m.

Domaine : Environnement.

Définition : Opération permettant de déterminer s'il y a lieu d'effectuer une évaluation environnementale.

Voir aussi : cadrage.

Équivalent étranger : screening.

Source : Journal officiel du 6 septembre 2008

gestion de crise

Domaine : Tous domaines.

Définition : Ensemble des processus d'organisation, des techniques et des moyens mis en oeuvre par une collectivité pour se préparer à une crise, y faire face et en atténuer les conséquences.

Note : La gestion de crise comprend l'alerte, l'intervention coordonnée des secours et l'analyse rétrospective du déroulement et des effets des deux premières phases.

Équivalent étranger : crisis management.

Source : Journal officiel du 13 juillet 2012

hydrolienne, n.f.

Domaine : Énergie-Environnement.

Définition : Turbine immergée qui utilise l'énergie des courants marins, et parfois fluviaux, pour produire de l'électricité.

Équivalent étranger : marine turbine, underwater turbine, water current turbine.

Source : Journal officiel du 19 février 2012

mesure compensatoire

Domaine : Environnement/Aménagement du territoire.

Définition : Mesure en faveur de l'environnement permettant de contrebalancer les dommages qui lui sont causés par un projet et qui n'ont pu être évités ou limités par d'autres moyens.

Voir aussi : compensation écologique.

Équivalent étranger : compensatory measure.

Source : Journal officiel du 4 février 2010

mitigation, n.f.

Domaine : Environnement/Risques.

Définition : Atténuation d'une atteinte à l'environnement obtenue par la mise en oeuvre de dispositions et de mesures appropriées.

Équivalent étranger : mitigation

Source : Journal officiel du 13 juillet 2012

nettoyage par le ressac

Domaine : Environnement.

Définition : Nettoyage des plages consistant à déplacer, dans la zone de déferlement, des sédiments littoraux souillés par des hydrocarbures, en vue de les soumettre au mouvement des vagues pour leur lavage naturel.

Note : Le polluant, qui s'agglutine en surface à l'arrière des sédiments, est ensuite récupéré avec des filets capteurs.

Équivalent étranger : surfwashing.

Source : Journal officiel du 4 février 2010

oxycombustion, n.f.

Domaine : Énergie-Environnement.

Définition : Procédé de combustion pour la production d'énergie, dans lequel on utilise comme comburant, à la place de l'air, de l'oxygène pur.

Note : L'oxycombustion permet d'obtenir un flux de dioxyde de carbone (CO₂) exempt d'azote, plus facile à récupérer et à conditionner pour le transport et le stockage. Elle fait partie des procédés dits du « charbon propre ».

Voir aussi : anaérocombustion.

Équivalent étranger : oxycombustion

Source : Journal officiel du 6 septembre 2008

principe de participation

Domaine : Environnement.

Définition : Principe selon lequel le corps social est pleinement associé à l'élaboration de projets et de décisions publics ayant une incidence sur l'environnement, et dispose d'une possibilité de recours une fois la décision prise.

Équivalent étranger : participation principe.

Source : Journal officiel du 12 avril 2009

principe de précaution

Domaine : Environnement.

Définition : Principe selon lequel l'éventualité d'un dommage susceptible d'affecter l'environnement de manière grave et irréversible appelle, malgré l'absence de certitudes scientifiques sur les risques encourus, la mise en oeuvre de procédures d'évaluation des risques et l'adoption de mesures provisoires et proportionnées au dommage envisagé.

Note : Le « principe de précaution » doit être distingué du « principe de prévention », qui s'applique exclusivement aux risques avérés.

Voir aussi : principe de prévention.

Équivalent étranger : precautionary principle, Vorsorgeprinzip (All.).

Source : Journal officiel du 12 avril 2009

principe de prévention

Domaine : Environnement.

Définition : Principe selon lequel il est nécessaire d'éviter ou de réduire les dommages liés aux risques avérés d'atteinte à l'environnement, en agissant en priorité à la source et en recourant aux meilleures techniques disponibles.

Voir aussi : principe de précaution.

Équivalent étranger : prevention principe.

Source : Journal officiel du 12 avril 2009

principe du pollueur-payeur

Abréviation : PPP. *Domaine* : Environnement.

Définition : Principe, à l'origine de dispositions juridiques, selon lequel les frais engagés pour prévenir, réduire ou combattre une pollution ou toute autre atteinte à l'environnement sont à la charge de celui qui en est reconnu responsable.

Équivalent étranger : pay as you pollute principle, polluter pays principle (PPP).

Source : Journal officiel du 12 avril 2009

puits de carbone

Domaine : Environnement-Énergie.

Définition : Système naturel ou artificiel permettant de capter et de stocker une quantité significative de dioxyde de carbone (CO₂), de manière à en limiter la concentration dans l'atmosphère.

Voir aussi : captage et stockage du CO₂.

Équivalent étranger : carbon sink.

Source : Journal officiel du 4 février 2010

quota d'émission de gaz à effet de serre

Domaine : Environnement.

Définition : Quantité de gaz à effet de serre allouée à une activité dans le cadre d'un système de plafonnement d'émission.

Voir aussi : effet de serre.

Équivalent étranger : greenhouse gas emission allowance.

Source : Journal officiel du 4 février 2010

récupération des déchets

Domaine : Environnement/Déchets.

Définition : Opération de collecte et de tri des déchets, en vue du réemploi ou du recyclage de produits et de matériaux.

Voir aussi : recyclage des déchets.

Équivalent étranger : waste recovery.

Source : Journal officiel du 12 avril 2009

recyclage des déchets

Domaine : Environnement/Déchets.

Définition : Ensemble des techniques de transformation des déchets après récupération, visant à en réintroduire tout ou partie dans un cycle de production.

Voir aussi : récupération des déchets.

Équivalent étranger : waste recycling.

Source : Journal officiel du 12 avril 2009

réduction des déchets

Domaine : Environnement/Déchets.

Définition : Ensemble des mesures et des actions qui, de la conception à la distribution d'un produit, visent à réduire la diversité, la quantité et la nocivité des déchets.

Équivalent étranger : waste prevention.

Source : Journal officiel du 12 avril 2009

refroidissement par une source naturelle

Forme abrégée : refroidissement naturel.

Domaine : Bâtiment-Énergie.

Définition : Méthode consistant à utiliser une circulation d'eau ou d'air pour refroidir un produit ou un bâtiment, sans recourir à une machine thermodynamique.

Équivalent étranger : free cooling.

Source : Journal officiel du 4 février 2010

résilience, n.f.

Domaine : Environnement.

Définition : Capacité d'un écosystème à résister et à survivre à des altérations ou à des perturbations affectant sa structure ou son fonctionnement, et à trouver, à terme, un nouvel équilibre.

Équivalent étranger : resilience.

Source : Journal officiel du 12 avril 2009

risque majeur

Domaine : Environnement/Risques.

Définition : Possibilité que se produise un évènement naturel ou technique spécifique ayant des conséquences graves pour les populations ou sur l'environnement.

Équivalent étranger : major risk.

Source : Journal officiel du 12 avril 2009

stabilisation des déchets

Domaine : Environnement/Déchets.

Définition : Traitement qui empêche la dissolution et la dissémination des composés nocifs, toxiques ou polluants présents dans les déchets et tend à réduire le plus possible leurs effets dommageables sur l'environnement.

Équivalent étranger : waste inerting.

Source : Journal officiel du 12 avril 2009

tarification incitative

Domaine : Environnement.

Définition : Dispositif de décote ou de surcote appliqué aux tarifs de vente et à la taxation de biens ou de services en fonction de leur impact sur l'environnement.

Note : La tarification incitative a pour objectif d'encourager ou de décourager l'achat de ces biens et services.

Équivalent étranger : feebates.

Source : Journal officiel du 13 juillet 2012

taxon, n.m.

Domaine : Biologie.

Définition : Ensemble d'êtres vivants partageant certaines caractéristiques, à partir desquelles est établie leur classification.

Note : Les catégories de la classification biologique, telles que l'espèce, le genre, la famille, l'ordre, la classe ou l'embranchement, sont des taxons.

Équivalent étranger : taxon.

Source : Journal officiel du 4 février 2010

technologie du charbon propre

Domaine : Environnement.

Définition : Ensemble des techniques permettant de réduire l'émission dans l'atmosphère de dioxyde de carbone et d'autres substances nocives liée à l'utilisation du charbon.

Note : L'anaérocombustion, l'oxycombustion ainsi que le captage et le stockage géologique du CO₂ sont des exemples de technologies du charbon propre.

Voir aussi : anaérocombustion, captage et stockage du CO₂, oxycombustion.

Équivalent étranger : clean coal technology (CCT).

Source : Journal officiel du 13 juillet 2012

technologie environnementale

Domaine : Environnement.

Voir : écotechnologie.

Source : Journal officiel du 4 février 2010

unité de réduction certifiée des émissions

Abréviation : URCE.

Domaine : Environnement.

Définition : Crédit, transmissible et négociable, qui est inscrit au compte des émissions d'une entreprise, d'une institution, d'un pays, après constatation d'une diminution de ses émissions de gaz à effet de serre.

Note :

1. L'unité de réduction certifiée des émissions correspond à une tonne d'émissions en équivalent CO₂.
2. On trouve aussi le terme « crédit carbone ».

Voir aussi : dispositif de quotas d'émission cessibles, quota d'émission de gaz à effet de serre.

Équivalent étranger : certified emission reduction (CER), certified emission reduction unit (CERU).

Source : Journal officiel du 13 juillet 2012

vulnérabilité au climat

Domaine : Environnement.

Définition : Propension d'une population ou d'un écosystème à subir des dommages en cas de variations climatiques, qui dépend de leur capacité d'adaptation.

Équivalent étranger : climate sensitivity, sensitivity to climate.

Source : Journal officiel du 13 juillet 2012

zone à émissions limitées

Abréviation : ZEL.

Domaine : Environnement-Transports.

Définition : Zone dans laquelle ne peuvent circuler que des véhicules dont les émissions polluantes respectent les limites autorisées.

Note : La zone d'actions prioritaires pour l'air (ZAPA), dont l'accès est interdit aux véhicules fortement polluants, est un exemple de zone à émissions limitées.

Équivalent étranger : low emission zone (LEZ).

Source : Journal officiel du 13 juillet 2012

zone critique de biodiversité

Domaine : Environnement.

Définition : Territoire dont la biodiversité, particulièrement riche, est menacée.

Note :

1. La qualification de « zone critique de biodiversité » se fonde sur le nombre important d'espèces endémiques recensées et sur le taux de disparition de celles-ci.
2. On trouve aussi le terme « point chaud de biodiversité ».

Équivalent étranger : biodiversity hot spot, biodiversity hotspot.

Source : Journal officiel du 13 juillet 2012
